

## News de la conférence des présidentes 4-2018, 12.11.2018

### Des forces nouvelles au sein de l'USPF

Christine Bühler qui préside l'Union suisse des paysannes USPF avec succès depuis huit ans, souhaite remettre son mandat après toutes ces années intenses. Elle quittera la présidence à l'occasion de l'assemblée des déléguées du 25 avril 2019. L'association est reconnaissante qu'Anne Challandes, Fontainemelon/NE, une paysanne et avocate très compétente et engagée se mette à disposition comme candidate pour succéder à l'actuelle présidente. Anne Challandes est membre du comité de l'USPF et présidente de la commission politique agricole. L'élection de la nouvelle présidente de l'USPF aura lieu à l'occasion de l'assemblée des déléguées du 25 avril 2019 à Berne. Monique Tombez et Annekäthi Schluemp-Bieri, membres du comité, ont également décidé de démissionner. Les régions du Nord-Ouest de la Suisse et de la Suisse latine sont priées d'annoncer jusqu'à mi-décembre 2018 des candidates pour succéder au sein du comité à Monique Tombez, Anne Challandes et Annekäthi Schluemp-Bieri.

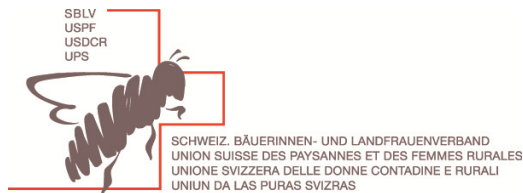
### Avez-vous envie de mettre en œuvre dans votre canton une action à l'occasion de la journée de l'économie familiale ?

Le 21 mars 2019 aura lieu la journée mondiale de l'économie familiale. L'USPF organise ensemble avec des classes en économie familiale une journée d'action autour de l'économie familiale. Des élèves auront par exemple l'occasion de : développer leurs propres recettes, faire des achats dans des magasins à la ferme, mettre en conserves des fruits, produire du sirop ou coudre des sacs en utilisant de vieux habits. L'économie familiale est cool et fournit des connaissances pratiques pour la vie quotidienne !

**Aimeriez-vous mettre sur pied, dans votre canton, une action autour de la journée de l'économie familiale en collaboration avec une classe en économie familiale ?** Adressez-vous à votre présidente cantonale ou au secrétariat de votre section cantonale. Vous trouverez des informations et la fiche d'inscription sous [www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch). Inscription svp jusqu'au 21 décembre 2018.

### Consultation relative à la stabilisation AVS 21

L'USPF apprécie le fait que le Conseil fédéral ait présenté une nouvelle proposition peu de temps après le refus de la réforme vieillesse 2020 en votation, afin de garantir le financement futur de l'AVS. Pour l'USPF, l'une des plus grandes organisations féminines suisses, la stabilisation de l'AVS est cruciale. La commission politique familiale et sociale a rédigé une prise de position complète. Les points importants sont : **aussi longtemps que l'égalité des salaires ne peut pas être prouvée statistiquement et qu'elle n'est pas atteinte**, (actuellement, il existe une différence de salaire inexplicable de 7,4% entre femmes et hommes, même si l'égalité de salaire est ancrée dans la loi sur l'égalité depuis 1996), **l'USPF peut soutenir une augmentation de l'âge de référence uniquement si des mesures de compensations plus importantes que prévues sont proposées et introduites**. L'USPF critique la brève durée des mesures compensatoires prévues. **Elle est contre la limitation de celles-ci aux femmes nées entre 1958 et 1966. L'USPF exige que les mesures compensatoires soient supprimées seulement quand l'OFS prouvera statistiquement que l'égalité des salaires entre femmes et hommes est réalisée**. De plus, l'USPF exige que l'AVS soit renforcée par rapport à la prévoyance professionnelle.



Prise de position complète en allemand sous :

[https://www.landfrauen.ch/fileadmin/Landfrauen/Medien/D\\_2018\\_Stellungnahmen/d-2018-10-22\\_Stellungnahme\\_SBLV\\_AHV21\\_Endversion\\_002\\_.pdf](https://www.landfrauen.ch/fileadmin/Landfrauen/Medien/D_2018_Stellungnahmen/d-2018-10-22_Stellungnahme_SBLV_AHV21_Endversion_002_.pdf)

### **Engagée avec compétence – NOUVEAU : aussi en Suisse romande**

Quels sont les critères requis d'une bonne présentation professionnelle ? Quel est l'impact de ma présentation sur le public ? Quels sont les thèmes de la politique agricole qui me touchent le plus et comment puis-je les défendre de manière efficace ? Ces compétences, parmi d'autres, sont approfondies dans le cadre du cours « engagée avec compétence ».

Après la mise sur pied réussie de ces cours en Suisse alémanique, l'USPF et Agridea se réjouissent de pouvoir organiser un tel cours pour la première fois en Suisse romande. Vous trouverez les dates et des informations supplémentaires sous [www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch).

### **Budget et objectifs en 2019**

Les présidentes ont approuvé le budget et le programme d'activité 2019. L'année prochaine, les points forts seront consacrés entre autres aux domaines et aux projets suivants :

- Association professionnelle de la paysanne : développement de la formation de la paysanne.
- Prise d'influence sur la politique agricole 2022+ et sur l'application de l'article constitutionnel
- Amélioration de la situation de la main d'œuvre familiale
- Accompagnement de l'évolution future de la prévoyance professionnelle
- Mise sur pied du projet relatif aux élections fédérales 2019 « plus de femmes en politique »
- Gestion et développement de la plateforme USPF « relais d'aide et de soutien »
- Promotion du statut de l'économie familiale et d'une alimentation équilibrée et durable.
- Mise en œuvre du projet « journée de l'économie familiale 2019 »

#### *informations:*

*secrétariat général USPF, Brougg*

*056 441 12 63*

[info@landfrauen.ch](mailto:info@landfrauen.ch)

[www.landfrauen.ch](http://www.landfrauen.ch)

[www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch)